

téléphone pour leur dire que nous leur fournirons toute l'aide possible. Une fois que nos consultations seront terminées, nous établirons le montant de la réclamation au nom des familles et nous la présenterons au gouvernement soviétique. J'assure à la Chambre et aux familles que, si les Soviétiques sont récalcitrants et ne veulent pas discuter de cette affaire, nous en ferons une priorité dans toutes nos relations bilatérales.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Quelles que soient les sanctions prises, il est inévitable que des personnes en pâtiront. En l'occurrence, l'interruption des services d'Aeroflot a malheureusement laissé un groupe de Canadiens en plan en URSS, sans vol direct vers le Canada. Dès le début, nous nous sommes rendu compte que cela pourrait créer des problèmes, mais nous avons dû quand même réagir d'une façon que le gouvernement avait jugée efficace et appropriée. Afin de m'assurer que les difficultés seront réduites au strict minimum, j'ai demandé à notre ambassade à Moscou de donner toute l'aide nécessaire aux passagers laissés en rade, y compris de l'aide financière à ceux qui en ont besoin pour rentrer chez eux. Monsieur le Président, je suis heureux de dire que le problème a été résolu jusqu'ici. Les Canadiens réservent des places à bord d'autres avions et l'ambassade a aidé ceux qui ont essuyé une perte financière. Nous continuerons à faire tout notre possible pour que les Canadiens ne soient pas trop incommodés.

Les députés savent que le cirque de Moscou s'apprêtait à faire une tournée du Canada quand la tragédie s'est produite. Il était arrivé à Halifax et préparait son premier spectacle. Vu l'opinion publique, des provinces, des villes et des propriétaires d'arénas ont décidé d'annuler les spectacles. Nous respectons leurs décisions.

Les autorités soviétiques ont décidé de rapatrier leur cirque. Et nous n'allons pas nous y opposer. C'est pourquoi j'ai permis aux avions d'Aeroflot d'atterrir à Halifax pour ramener à Moscou le matériel, les animaux de même que la troupe des exécutants. Je crois que cette mesure s'imposait dans les circonstances.

Je voudrais conclure en rappelant que le Canada a pris une série de mesures et d'initiatives de nature bilatérale comme celles que j'ai décrites; dans les chancelleries de l'Ouest, à Madrid, à Bruxelles et à New York. Et nous allons les poursuivre. Nous exhortons l'Organisation de l'aviation civile internationale à convaincre l'Union soviétique que l'affaire du Boeing coréen a atteint les limites de notre tolérance. Nous continuerons à réclamer des dommages-intérêts pour les victimes, et en mettant en œuvre tous les moyens et règlements possibles, nous voulons faire en sorte que ce genre d'incident ne se répète plus.

Le monde entier est indigné. On se refuse à croire qu'un tel incident ait pu entraîner la mort d'innocents, brutalement et sans avertissement. Il est inadmissible que l'Union soviétique puisse continuer à refuser de reconnaître ses responsabilités, de donner au monde une explication sans équivoque, d'offrir librement un généreux dédommagement. Le monde entier attend de voir ce que vont faire les Soviétiques.

Des voix: Bravo!

● (2040)

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Au moment de prendre la parole pour dire moi aussi ce que je pense de cette affaire à laquelle la Chambre a eu la bonne idée de consacrer

Article 30 du Règlement

le débat de ce soir, monsieur le Président, je tiens à dire que cette tragédie—c'est le terme fort juste qu'ont utilisé en l'occurrence le parrain de la motion et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen)—ne pouvait pas survenir à un plus mauvais moment. Alors que les pays du monde sont engagés dans d'intenses négociations visant à limiter et vraisemblablement aussi à restreindre les stocks d'armes dans le monde, voilà que nous apprenons l'écrasement provoqué de cet avion de la société KAL et la perte de 269 civils innocents qui avaient choisi d'emprunter le vol 007. Si je le dis, c'est que nous avons parfaitement raison, de condamner comme l'ont fait le député d'Oshawa (M. Broadbent) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures les autorités soviétiques pour avoir abattu cet avion, mais nous devons nous assurer qu'il existe un certain équilibre et j'exhorte la Chambre à n'y pas manquer—afin d'éviter de dire ou de faire quoi que ce soit qui risquerait de faire échouer ces négociations, celles surtout en cours à Genève à l'heure actuelle.

A ce propos, je relevais hier encore ce passage dans le *Times* de New York:

Selon les porte-parole de la Maison blanche, les délégués américains aux pourparlers qui ont lieu présentement à Genève sur les missiles nucléaires de moyenne portée seraient autorisés à faire de nouvelles concessions.

A propos du président Reagan, je lisais également ce qui suit:

... selon un haut fonctionnaire

le président n'aurait pas restreint les pouvoirs de Nitze, mais le méfait des Soviétiques n'a pas manqué de décourager les initiatives de notre part et de gâcher l'atmosphère.

Si j'ai rapporté ces propos, c'est que j'y vois la preuve que le gouvernement américain est vraiment désireux de négocier et de formuler des propositions. C'est également pour signaler que ce méfait, selon le représentant de Washington, a rendu acerbe le ton des discussions et des négociations.

Avec la permission des députés, je voudrais ce soir insister sur le fait que nous ne devons obéir, dans ce débat, qu'à la voix de notre conscience, lorsque nous condamnons la décision soviétique. Mais de grâce, pour la survie de l'humanité, n'allons pas faire quoi que ce soit qui risque de nuire aux discussions en cours, lesquelles sont susceptibles d'aboutir effectivement au désarmement mondial.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Si je tiens à le rappeler, c'est que je veux moi aussi me joindre à ceux qui, au cours de ce débat, ont condamné la décision des Soviétiques. J'ai écouté attentivement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lorsqu'il a exposé les mesures qu'il convenait pour le gouvernement de prendre par suite de la tragique décision des Soviétiques d'abattre l'avion coréen, mais je suis néanmoins d'avis qu'il nous faut nous demander au fil de ce débat dans quelles circonstances au juste s'est produit ce regrettable incident. Demandons-nous aussi si nous en avons suffisamment fait pour exprimer de la façon la plus concrète possible notre condamnation de l'initiative soviétique? A titre d'exemple, tâchons de voir si nous avons pris toutes les mesures concrètes, dans les aéroports notamment, que l'on pourrait juger nécessaire pour exprimer le dégoût qu'inspire au monde entier l'initiative des Soviétiques.